

2023-3344
2024-04-08

PETTIT ODYSSEY HD PEINTURE DE FOND ABLATIVE MULTSAISONS

(1807 Noir/1207 Bleu/1607 Rouge/)

COMMERCIAL SUSPENSION

- Formule À Séchage Rapide
- Finition Polissante Delongue Durée
- Tirer Et Relancer Sans Perte D'efficacité

PRINCIPE ACTIF

Cuivre, présent comme oxyde de cuivre et correspondant Composés de cuivre.....44,0 %

N° D'HOMOLOGATION 35151 LOI SUR LES
PRODUITS ANTIPARASITAIRES



**DANGER POISON
ATTENTION INFLAMMABLE.**

**IRRITANT CUTANÉ
IRRITANT OCULAIRE**
Voir autres précautions au verso de l'étiquette

**TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

CONTENU NET :

**MODERN RECREATIONAL TECHNOLOGIES INC.
251 LITTLE FALLS DRIVE
WILMINGTON DE 19808
1-800-221-4466
FABRIQUÉ AUX ÉTATS-UNIS.**

2023-3344
2024-04-08

MODE D'EMPLOI

Les grands navires, c.-à-d. de plus de 25m; doivent être traités par des applicateurs formés.

DESCRIPTION DU PRODUIT : Petit Odyssey HD Peinture De Fond Ablative Multisaisons (1807 Noir/1207 Bleu/1607 Rouge) est un revêtement antisalissure ablatif conçu pour s'user graduellement, de façon à continuellement exposer une surface fraîchement traitée, procurant une protection antisalissure valable toute la saison. La teneur élevée en oxyde cuivreux de cette peinture lui permet d'être efficace dans les environnements produisant le plus de salissures. L'érosion contrôlée minimise les accumulations sur le revêtement, gardant les surfaces immergées lisses et propres. Ce produit peut être appliqué sur des coques en fibre de verre, en bois ou en métal revêtu d'un apprêt approprié.

Compatibilité : Ce produit peut être appliqué sur la plupart des vieux revêtements antisalissures durs, ainsi que sur la plupart des revêtements antisalissures ablatifs à base de cuivre. Les vieilles couches molles de peinture antisalissure doivent être complètement enlevées avant l'application de ce produit.

PRÉPARATION DE LA SURFACE : La surface à peindre devrait être propre, sec et libre de tout contaminant ou corps étranger. Toujours préparer la surface à peindre par le ponçage et le lavage par solvant avant l'application de toute peinture ou tout apprêt. Porter un masque anti-poussières lors du ponçage de vieille peinture antisalissures afin d'éviter l'inhalation de poussières de ponçage. Il faut complètement enlever les vieilles peintures de fond souples avant l'application de Petit Odyssey HD Peinture De Fond Ablative Multisaisons (1807 Noir/1207 Bleu/1607 Rouge).

REVÊTEMENT, APPLICATION ET TEMPÉRATURE : Petit Odyssey HD Peinture De Fond Ablative Multisaisons (1807 Noir/1207 Bleu/1607 Rouge) peut s'appliquer au moyen d'un pinceau, d'un rouleau ou d'un jet. Toute application doit s'effectuer entre 9 h et 16 h afin d'éviter que la possibilité de rosée ou de condensation ne détériore l'application. L'écart de la température doit se maintenir entre 10 °C et 32 °C. Pour obtenir les meilleurs résultats, appliquer au moins deux et, de préférence, trois ou quatre couches, en particulier dans les zones à forte usure telle que la ligne de flottaison. Petit Odyssey HD Peinture De Fond Ablative Multisaisons (1807 Noir/1207 Bleu/1607 Rouge) revêtira environ 9,8 mètres carrés/litre.

PRÉPARATION DE LA PEINTURE : Petit Odyssey HD Peinture De Fond Ablative Multisaisons (1807 Noir/1207 Bleu/1607 Rouge) est fortement chargée d'oxyde de cuivre. En raison de cette charge, une tendance à la sédimentation existe, surtout si la peinture est restée sur l'étagère pendant plusieurs mois. Il est nécessaire de bien mélanger la peinture avant de l'utiliser. Si possible, secouer le pot de peinture à l'aide d'un agitateur de peinture mécanique. Avant l'utilisation, vérifier les côtés et le fond du pot pour s'assurer que tout le colorant a bien été mélangé. Si le mélange se fait au moyen d'un bâtonnet de bois ou d'une perceuse mélangeur électrique, verser la moitié du liquide à partir du haut du pot dans un autre pot, et ensuite bien mélanger tout colorant qui peut s'y être déposé, puis re-mélanger à fond les deux parts ensemble.

DILUTION : L'amincissement de Petit Odyssey HD Peinture De Fond Ablative Multisaisons (1807 Noir/1207 Bleu/1607 Rouge) n'est pas recommandé.

DURÉES DE SÉCHAGE

Durées de séchage :	Pour couche supplémentaire	Pour mettre à l'eau
32°C (90°F)	3 heures	8 heures
21°C (70°F)	6 heures	16 heures
10°C (50°F)	12 heures	24 heures

Les durées de séchage ci-dessus correspondent à des valeurs minimales. Le produit peut être repeint et mis à l'eau après les durées minimales indiquées. Il n'y a aucune durée maximale avant la mise à l'eau.

C.O.V. : Moins de 440g/l sans diluant; moins de 480 g/l avec diluant

2023-3344

2024-04-08

ENTRETIEN DE LA PEINTURE ANTISALISSURES : Aucune peinture antisalissure ne peut être efficace dans toutes les conditions d'exposition. La pollution anthropique et les occurrences naturelles peuvent avoir un effet défavorable sur la performance de la peinture antisalissure. Les températures extrêmes d'eau chaude et froide, la vase, la saleté, le pétrole, l'eau saumâtre voir l'électrolyse peuvent gâcher une peinture antisalissure. Par conséquent, nous vous conseillons vivement que le fond du bateau soit vérifié régulièrement pour vous assurer qu'il est propre et qu'aucune végétation ne pousse. Frotter légèrement le fond à l'aide d'une brosse souple pour nettoyer la surface de peinture antisalissure. Le frottage est particulièrement important pour les bateaux qui tournent au ralenti pour des périodes prolongées. La nature auto-nettoyante du revêtement est plus efficace lorsque le bateau est en marche périodiquement.

SYSTÈMES DE PEINTURES

Surfaces déjà peintes : Si l'ancien revêtement est en bon état, le poncer vigoureusement avec du papier de production 80 grains et le nettoyer avec un chiffon propre imbibé de diluant pour pinceau Pettit 120 pour enlever les résidus de ponçage. Appliquer deux couches de produit en respectant les durées de séchage indiquées. Si l'ancien revêtement est mou ou en mauvais état, mettre la surface à nu par ponçage ou avec un décapant à vernis et à peinture. Utiliser ensuite la procédure ci-dessous correspondant à la surface nue appropriée. Les vieilles peintures en copolymère étamées et les anciennes finitions au Téflon doivent être enlevées avant l'application de ce produit.

FIBRE DE VERRE NUE: Toute la fibre de verre nue, quel que soit son âge, doit être nettoyée à fond et débarrassée de la cire à l'aide du Pettit 92 Bio-Blue Hull Surface Prep. Poncer soigneusement avec un papier abrasif de grain 80 pour obtenir une finition mate et givrée et laver à nouveau la surface poncée avec le diluant pour pinceau 120 pour éliminer les résidus de ponçage. Appliquer ensuite deux couches de ce produit en suivant les instructions.

Pour éliminer l'opération de ponçage:

Nettoyer, décoller et mordancer la surface avec 92 Bio-Blue Hull Surface Prep en utilisant un tampon grossier Scotchbrite®. Enlever tous les résidus en rinçant ou en essuyant avec de l'eau fraîche. Appliquer une couche de Pettit Protect Epoxy Primer. Consulter les étiquettes d'apprêt pour une application complète et les instructions relatives au revêtement antifouling. Ensuite, appliquer deux couches de ce produit.

COQUES EN BOIS: Consulter la fiche produit disponible sur pettitpaint.com

Coques en acier, pièces métalliques immergées et quilles : En ce qui concerne les coques en acier et les quilles métalliques, consulter Pettit TB431 High Build Epoxy Primer pour les instructions détaillées sur l'application de l'apprêt, où vous trouverez des instructions complètes d'application de l'apprêt. Vous pouvez également consulter le service technique Pettit ou votre représentant Pettit. En ce qui concerne les pièces métalliques immergées, consulter TB112 sur les spécifications de peinture applicables aux pièces d'engrenage immergées, où vous trouverez tous les détails nécessaires sur l'application de l'apprêt et de la peinture.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou des personnes à proximité de la zone, directement ou par dérive. Seuls les utilisateurs portant un équipement de protection peuvent pénétrer dans la zone de traitement pendant l'application.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage ou de l'élimination des déchets.

2023-3344

2024-04-08

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, cours d'eau, réservoirs, zones humides, etc.) ni dans les habitats estuariens ou marins.

NE PAS jeter les effluents contenant ce produit ou le biocide produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau, sauf s'ils ont été détoxifiés par des moyens appropriés.

NE PAS placer les parties peintes dans l'eau avant que la peinture ne soit totalement sèche (voir le temps recommandé sur l'étiquette). Ne pas laisser les copeaux ou les poussières générés pendant l'enlèvement de la peinture se déverser dans l'eau.

MISES EN GARDE : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Garder à distance des sources de chaleur, d'étincelles et de flammes vives. Plus lourdes que l'air, les vapeurs de ce produit peuvent être nocives et causer une explosion. Les récipients doivent demeurer hermétiquement fermés entre les utilisations. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (lunettes de protection ou un écran facial) et une casque de protection résistant aux produits chimiques qui couvre la nuque (par ex. un chapeau de type So'Wester), pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations ou lors de l'enlèvement d'anciennes couches de peinture antisalissure.

De plus, porter un appareil respiratoire muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou un boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides lors du mélange, le chargement, l'application le nettoyage et les réparations.

Porter un respirateur à masque filtrant N95 approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) qui est correctement ajusté, lors de l'enlèvement d'anciennes couches de peinture antisalissure.

Pour le nettoyage et l'entretien d'équipement de protection individuelle (ÉPI), utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'EPI séparément des autres vêtements.

Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Aussitôt que possible, se laver soigneusement et enfiler des vêtements propres.

Retirer immédiatement les vêtements et l'équipement de protection individuelle si le pesticide pénètre à l'intérieur. Se laver ensuite la peau soigneusement et mettre des vêtements propres.

Jeter les vêtements et autres matières absorbantes qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le produit sous forme concentrée. Ne pas les réutiliser.

Laver l'extérieur des gants avant de les enlever

- Manipuler avec soin et mélanger uniquement dans un contenant fermé.
- Utiliser uniquement dans des zones bien aérées.
- Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.
- Prendre une douche immédiatement après le travail.
- Porter tous les jours des vêtements fraîchement lavés.
- Se laver les mains et le visage avant de manger, boire, fumer et aller aux toilettes.
- Ranger et laver tous les vêtements de protection séparément de la lessive de la famille.
- Laver les vêtements de protection dans de l'eau chaude avec un détergent avant de les porter de nouveau.

2023-3344

2024-04-08

PREMIER SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou un médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes, au bout de 5 minutes, et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut provoquer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

Toxiques pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer l'eau. Ne pas appliquer directement à l'eau en nettoyant le matériel ou en éliminant les déchets. Ne pas laisser les copeaux ou les poussières générés pendant l'enlèvement de la peinture se déverser dans l'eau.

ÉLIMINATION : Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Utiliser les rinçures pour le diluant dans des futures applications antialissures. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé par la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

URGENCES MÉDICALES : 1-800-548-0489

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT : 1-800-221-4466 ou WWW.PETTITPAINT.COM